



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations d'animation rurale

Question écrite n° 32296

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication en ce qui concerne les la réduction des moyens attribués au réseau des foyers ruraux et associations d'animation et de développement en milieu rural (FNFR), rares fédérations d'éducation populaire dont l'action est spécifiquement tournée vers les populations rurales. Le ministère de l'agriculture a annoncé récemment la suppression pour 2009 de l'intégralité du soutien habituel, 340 000 euros, au titre du « développement rural ». S'ajoutent à cette amputation la révision à la baisse du soutien du ministère de la culture et de la communication et du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, et la disparition du financement du fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP) du ministère de l'agriculture. L'estimation de la baisse du soutien de la puissance publique en faveur de l'animation du réseau des foyers ruraux est de l'ordre de 500 000 euros. Le désengagement de l'État au coeur des territoires ruraux est sans précédent et la survie du mouvement des 3 000 associations est mise en question. La poursuite des actions de formation, de réflexion, de mutualisation et de valorisation des pratiques au sein du réseau devient incertaine. Aussi, avant de constater la disparition des acteurs économiques et sociaux sur le territoire, il lui demande s'il entend affirmer avec conviction la place et les missions des foyers ruraux, à l'image de l'hommage appuyé du Président de la République lors de sa déclaration à Batz le 24 juillet 2008, aux acteurs de l'éducation populaire, et quelles mesures il compte prendre pour répondre à leurs besoins de financement, d'aides et de reconnaissance sans lesquels ils ne peuvent fonctionner.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32296

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8710

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)